



Votre prestataire pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire



un territoire
à partager

és Services Énergétiques assure l'entretien et le dépannage de l'installation collective de chauffage et d'eau chaude sanitaire de votre immeuble.

Le principe de fonctionnement

La température de vos radiateurs ou de votre plancher chauffant varie selon la température extérieure. Par temps doux ou peu froid, vos radiateurs sont tièdes, c'est normal !
Votre chauffage est programmé pour maintenir une température intérieure régulière.

Nos engagements

- ▶ **Un numéro d'urgence, accessible 24h/24**
- ▶ **Une température moyenne garantie** de 21°C le jour et 18°C la nuit.
Les conditions de prise de température s'entendent pour des locaux clos, robinets de radiateur ouverts à 100 % et valeurs mesurées au centre de chaque pièce, à 1,50 m du sol.
- ▶ **Un affichage 48h à l'avance des avis de coupures** d'eau chaude sanitaire nécessaires à l'entretien

Avant une demande de dépannage

- ▶ Vérifiez la température intérieure de votre logement (voir ci-dessus)
- ▶ Informez-vous pour savoir si d'autres logements de votre immeuble sont concernés.



Toute demande de dépannage non justifiée ou abusive vous sera facturée directement par Alsace Habitat.

Les **services
énergétiques**



Numéro d'urgence :

0800 710 751

accessible 24h/24 (appel gratuit)

alsacehabitat.fr

Votre structure de proximité peut vous informer et vous conseiller sur le fonctionnement de votre chauffage.